Nations Unies

S/PV.7870



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7870e séance

Jeudi 26 janvier 2017, à 10 h 10
New York

Président :	M. Skoog	(Suède)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Tachco
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Bessho
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité (S/2017/58)

17-02078 (F)







La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité (S/2017/58)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, qui vont présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Amir Mahmoud Abdulla, Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial, et M. Peter Salama, Directeur exécutif du Programme de gestion des situations d'urgences de l'Organisation mondiale de la Santé.

M. Salama participe à la présente séance par visioconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/58, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015) et 2332 (2016) du Conseil de sécurité.

Nous nous sommes réunis la semaine dernière pour discuter de l'application de la résolution 2336 (2016) et de la réunion d'Astana. Nous attendons avec intérêt de faire le point de la situation après la réunion d'Astana, et d'aborder les prochains pourparlers de Genève avec l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura, la semaine prochaine. Aujourd'hui, nous nous concentrerons donc sur la situation humanitaire et nous tâcherons de lui accorder toute l'attention qu'elle mérite.

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : En 2016, nous avons été témoins en Syrie d'une destruction et de souffrances dont l'ampleur dépassait l'entendement. Nous avons vu des personnes mourir de faim, et les images d'enfants affamés et émaciés dans la ville assiégée de Madaya entachent notre conscience. Nous avons vu les images déchirantes et incessantes de bombes et de tirs de mortier s'abattant sur les écoles, les installations médicales, les camps de personnes déplacées, les marchés publics, et les réseaux d'approvisionnement en eau essentiels. Nous avons vu le regard vide et choqué d'un enfant de 5 ans, Omran Daqneesh, son visage muet couvert de sang et de poussière après qu'il eut été retiré des décombres provoqués par une frappe aérienne dans l'est d'Alep. Nous sommes toujours horrifiés par les informations selon lesquelles des équipes de secours et de personnels médicaux, des bénévoles du Croissant-Rouge arabe syrien et des agents humanitaires sont attaqués dans l'exercice de leurs fonctions. Nous avons assisté à la destruction de Daraya, surnommée la « capitale syrienne des barils d'explosifs », et à la démolition acharnée de l'est d'Alep. Nous avons vu des villes assiégées, bombardées et vidées. Nous avons vu des bus, qui auraient dû évacuer des civils, incendiés aux abords de Fouaa. Nous avons vu l'État islamique d'Iraq et du Levant reprendre le contrôle de la ville antique de Palmyre. Et nous avons été les témoins du bilan humain atroce et incalculable de ces agissements. Le Secrétaire général, moi-même et mes collègues avons qualifié cette situation d'abattoir, d'effondrement total de l'humanité, de sommet de l'horreur. Il ne faut pas se leurrer : voilà à quoi a ressemblé la vie quotidienne de millions de civils en Syrie tout au long de 2016. Tant de souffrances en à peine 12 mois – et tout cela sous nos yeux à tous.

Pourtant, alors que 2017 commence, et si difficile à croire que cela puisse sembler, certaines raisons d'espérer commencent à apparaître. Depuis le 30 décembre, un cessez-le-feu est toujours en vigueur sur tout le territoire national, malgré quelques violations. Il a permis à de nombreuses personnes de bénéficier d'un rare moment de répit, et nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce que ce répit soit consolidé et prolongé. En outre, je rentre d'Helsinki, où le monde s'était réuni pour soutenir les Syriens et la région. Malgré des besoins humanitaires toujours considérables, mes rencontres en Finlande m'ont donné un sentiment d'espoir, tout particulièrement grâce à l'inépuisable détermination des organisations non gouvernementales syriennes que j'ai eu l'honneur de côtoyer pour discuter des priorités humanitaires de l'année qui vient. De concert avec l'Union européenne, l'ONU accueillera au début du mois d'avril une conférence sur la Syrie qui sera pour la communauté internationale l'occasion de renouveler sa promesse de soutenir le peuple syrien.

Les faits nouveaux survenus dans le volet politique me donnent également des raisons d'espérer. Cette semaine, nous avons vu que certains, malgré les

années de combats, étaient prêts à mettre le passé de côté et à s'asseoir les uns à côté des autres à Astana. L'accord conclu entre la Russie, la Turquie et l'Iran à Astana pour mettre en place un mécanisme trilatéral visant à garantir le plein respect du cessez-le-feu est une évolution très encourageante de la situation. Il faut sauver les vies syriennes – telle est la priorité qui nous réunit tous, et l'ONU se tient prête à apporter son aide dans la mise en place de ce mécanisme. Nous avons également l'espoir que continuer de consolider le cessez-le-feu contribuera à créer un environnement favorable à la reprise des négociations entre Syriens à Genève, sous les auspices et sous la direction de l'ONU, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. L'Envoyé spécial, M. de Mistura, vient de participer à la réunion d'Astana et, comme le Président l'a évoqué, il présentera au Conseil un exposé plus exhaustif sur le volet politique le 31 janvier.

À l'approche des pourparlers qui se tiendront sous l'égide de l'ONU, le monde espère un règlement politique basé sur la résolution 2254 (2015) et sur le Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) – il n'y a pas d'autre solution, notamment pas de solution humanitaire et certainement pas de solution militaire, même si certaines parties se sentent enhardies par l'évacuation maintenant complète de l'est d'Alep. Nous devons aux habitants d'Alep qui ont tant souffert de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que le processus politique soit couronné de succès et pour qu'ils reprennent espoir.

Malheureusement, ces derniers mois, nous nous sommes trop souvent montrés incapables de traduire l'espoir en action humanitaire. Depuis la formation, début 2016, du Groupe de travail sur l'accès humanitaire, au sein du Groupe international de soutien pour la Syrie, jusqu'en septembre l'an dernier, nous avons observé un accès sans précédent aux populations qui en avaient le plus besoin en Syrie. Entre janvier et septembre 2016, plus de 1,25 million de personnes avaient été atteintes par les convois interinstitutions dépêchés vers les zones assiégées ou difficiles d'accès, contre à peine 487 000 pour toute l'année 2015. Un tel accès n'a pas été facile à obtenir : il aura fallu le dur labeur de l'équipe des Nations Unies à Damas, et à Genève, ainsi que l'appui de certains États Membres influents – en particulier la Fédération de Russie et les États-Unis. Nous sommes frustrés de voir que d'importants obstacles à l'accès à travers les lignes de front sont réapparus, avec de dramatiques conséquences humanitaires. Malheureusement, cet accès a maintenant repris avec les niveaux observés avant l'entrée en fonctions du Groupe de travail sur l'accès humanitaire.

Cette diminution de l'accès s'explique en partie par le fait que le processus de validation en deux étapes approuvé par les autorités syriennes est en réalité devenu un processus à 10 étapes. Au cours des trois derniers mois, malgré des taux élevés d'approbation de principe, seuls un ou deux convois approuvés sont arrivés à leur destination chaque mois. En décembre, un – juste un – convoi interorganisations a pu acheminer de l'aide à 6 000 personnes sur un total de 930 250 personnes pour lesquelles la demande avait faite dans le plan de convois interinstitutions de décembre. Cela représente moins de 1 % de notre objectif, et même dans ce cas où nous avons pu acheminer l'aide, plus de 23 000 articles médicaux ont été retirés du convoi interorganisations de l'ONU. Jusqu'à présent, en janvier, la situation n'est guère meilleure, un seul convoi interorganisations ayant été déployé à Mouaddamiyé, le 7 janvier, acheminant de l'aide à 40 000 personnes. Cela dit, il s'agit d'une localité que nous avions incluse dans le plan de novembre dernier.

En décembre et en janvier, le Gouvernement syrien a bien répondu à nos plans de convoi interorganisations mensuels dans les sept jours ouvrables convenus, mais il y a eu ensuite des retards administratifs de la part du Gouvernement, notamment liés à l'approbation des lettres de facilitation, au feu vert des gouverneurs locaux et des comités de sécurité, ainsi qu'à des restrictions plus importantes de la part de toutes les parties. Tous ces retards continuent d'entraver nos efforts et de priver les civils les plus vulnérables de l'assistance dont ils ont si cruellement besoin.

Je voudrais être parfaitement clair. Nous avons une équipe spéciale humanitaire dont le seul objectif est de garantir l'accès, et depuis le 30 décembre, nous avons un cessez-le-feu qui a amélioré la sécurité dans de nombreuses zones. Pourtant, en dépit de ces deux facteurs positifs, nous restons toujours bloqués à chaque instant en raison de l'absence d'approbations aux échelons central et local, des désaccords sur les itinéraires d'accès et de la violation des procédures convenues aux postes de contrôle par les parties au conflit. Est-ce important? Oui. Nous ne pouvons pas simplement « foncer tête baissée » ou « nous débrouiller d'une manière ou d'autre autre », comme un membre assis autour de cette table me l'a dit, parce que si un travailleur humanitaire courageux passe le point de contrôle sans ces lettres de facilitation et que l'ordre est

ensuite donné le long de la chaîne de commandement, le garde au poste de contrôle ou son tireur embusqué va lui tirer dessus.

Le 11 janvier, le Coordonnateur résident/Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies à Damas a envoyé au Ministère syrien des affaires étrangères une note verbale avec une liste de suggestions pratiques pour accélérer l'accès, simplifier les procédures et permettre le départ des convois. Il n'a toujours pas reçu de réponse. Nous avons la capacité de fournir tous les mois de l'aide à des centaines de milliers de personnes dans des zones assiégées ou difficiles d'accès, et nous sommes prêts à le faire si l'accès est autorisé par les parties au conflit. Nous demandons à tous les membres du Conseil qui ont une influence sur les autorités syriennes et aux membres de l'équipe spéciale humanitaire de faire davantage pour obtenir l'appui du Gouvernement syrien afin que nous puissions acheminer l'assistance vitale par le biais des structures et mécanismes existants. Je ne veux pas avoir l'air d'être sur la défensive, mais ce n'est pas à l'Organisation des Nations Unies ou aux organisations non gouvernementales (ONG) que la faute incombe. Les responsables, ce sont le Gouvernement syrien et les gouverneurs locaux. J'invite les membres du Conseil à exercer leur influence sur eux. Nous devons être autorisés à passer, non pas à titre de faveur mais parce que c'est un droit, et ce, en toute sécurité.

Sur le terrain, en dépit d'énormes difficultés, l'ONU et ses partenaires humanitaires en Syrie continuent d'acheminer chaque mois une assistance et une aide vitales à des millions de personnes à travers le pays. Par exemple, le Programme alimentaire mondial (PAM), qui en dira plus au Conseil dans quelques minutes, a distribué des produits alimentaires de base à 4 millions de personnes au cours du seul mois de décembre. L'Organisation mondiale de la Santé, qui prendra également la parole devant le Conseil ce matin, a mis en œuvre, de concert avec l'UNICEF, sa campagne accélérée de vaccination systématique dans le nord de la Syrie, vaccinant environ 104 000 enfants de Jarablos et d'autres parties de la province d'Alep. Au cours de l'année 2016, plus de 4 millions d'articles non alimentaires ont été distribués dans toute la Syrie, des articles nutritionnels ont été fournis à quelque 3 millions de personnes, et des abris à près de 300 000 personnes.

Par ailleurs, les activités transfrontières humanitaires vitales continuent de représenter un élément crucial de la réponse de l'ONU. Depuis le début des opérations transfrontières en juillet 2014 après l'adoption de la résolution 2165 (2014), l'Organisation des Nations Unies a mené plus de 467 convois transfrontaliers, soit une moyenne de près de quatre par semaine. Cela a permis aux partenaires de l'ONU d'acheminer des fournitures médicales pour 9 millions de traitements, y compris la vaccination de 2 millions de personnes. Quelque 3 millions de personnes ont été nourries, mensuellement pour un grand nombre d'entre elles. Une assistance a été acheminée à plusieurs régions des provinces d'Alep, d'Edleb, de Lattaquié et de Hama depuis la Turquie et des provinces de Deraa et de Qouneïtra depuis la Jordanie. Ces opérations complètent le rôle crucial joué par les ONG internationales et syriennes qui fournissent une assistance et des services à des millions d'autres personnes depuis les pays voisins.

En outre, l'ONU a réalisé 294 ponts aériens à Qamichli, livrant 10 000 tonnes de denrées alimentaires, de l'eau, des produits d'assainissement, d'hygiène et de nutrition, du matériel scolaire et pour la construction d'abris ainsi qu'une assistance non alimentaire pour le compte d'acteurs humanitaires, dont 120 000 rations alimentaires complètes. Je laisserai le Directeur exécutif adjoint du PAM donner davantage d'informations sur le contexte et sur les capacités et activités de l'ONU en termes de ponts aériens et d'aérolargages, notamment à Hassaké et Deïr el-Zor.

Je tiens à rendre un hommage vibrant à tous les travailleurs humanitaires extraordinaires et courageux qui persévèrent contre vents et marées : ceux des ONG syriennes, régionales et internationales, ceux qui travaillent au-delà des frontières depuis la Jordanie et la Turquie, et ceux qui travaillent à l'intérieur de la Syrie; ceux qui travaillent au sein de tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, et mes collègues du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), ceux du Comité international de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge arabe syrien, de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que les communautés locales et les familles qui ont tant sacrifié pour aider les autres. Ils peuvent être assurés que leurs actes ont sauvé la vie de nombre de leurs concitoyens syriens et du monde, les protégeant partout où ils le pouvaient et sans jamais renoncer, en dépit des revers, des menaces et des dangers incessants. Et, si je puis me permettre, je voudrais prendre un moment pour rendre hommage à tous les travailleurs humanitaires qui ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions.

Comme il a été a noté le mois dernier, après l'évacuation de l'est d'Alep, le nombre de personnes assiégées en Syrie a diminué. À l'issue d'un examen global par l'Organisation des Nations Unies, il est maintenant estimé qu'en janvier, quelque 643 780 personnes vivent dans 13 zones assiégées. Trois localités ont été retirées de la précédente liste de 16 localités dans lesquelles près de 974 080 personnes ne pouvaient circuler librement. Les quartiers est d'Alep ont été retirés de la liste après que le Gouvernement syrien en a complètement repris le contrôle en décembre. Mouaddamiyé el-Cham dans la province de Rif-Damas a été radié de la liste en raison de l'amélioration notable de l'accès humanitaire et de la liberté de circulation dans les trois mois qui ont suivi la signature et la mise en œuvre d'un accord local. Hajar el-Assouad dans la province de Rif-Damas a été également supprimé de la liste du fait de la possibilité d'y accéder en passant par Yarmouk, Yelda et Qadam.

En outre, le nombre d'habitants dans certaines autres zones a également été révisé d'après les informations les plus récentes et les plus précises reçues du terrain. Il s'agit notamment d'une réduction de 1 200 personnes à Fouaa et Kefraya, dans la province d'Edleb, après leur évacuation de ces deux villes en décembre. Des ajustements ont, par ailleurs, été apportés à certaines zones de l'enclave de la Ghouta orientale en raison de la possibilité de circuler au sein de l'enclave, ainsi qu'à Zabadani et Khan el-Chih.

Cette réduction du nombre de personnes ne doit, toutefois, pas être confondue avec des progrès dans la lutte contre le fléau du siège. Les parties continuent d'utiliser le siège comme arme de guerre, et dans chacun de ces cas, nous avons assisté à des périodes prolongées de restriction de l'aide, conjuguées à de violents combats et bombardements, en préalable aux accords qui ont ramené ces zones sous le contrôle du Gouvernement syrien. Je continue de demander qu'il soit mis fin immédiatement à tous les sièges par toutes les parties à ce conflit. Le siège ne fait que punir les civils, qui sont déjà les premières victimes de ce terrible conflit.

Je voudrais donner au Conseil une mise à jour sur les quatre localités en Syrie, où l'action humanitaire demeure particulièrement nécessaire et, malheureusement, souvent contestée : Alep, Deïr el-Zor, Rif-Damas et Raqqa. Je les aborderai à tour de rôle.

Premièrement, à Alep, les besoins humanitaires continuent d'être énormes. Depuis le 24 novembre, près de 160 000 personnes ont été au moins temporairement déplacées de quartiers précédemment assiégés de l'est d'Alep. Il s'agit notamment de plus de 120 000 personnes déplacées vers les zones contrôlées par le Gouvernement à l'intérieur et aux alentours de la ville d'Alep ou qui sont restées dans l'est d'Alep, et de plus de 36 000 personnes évacuées vers Edleb et les faubourgs ouest d'Alep qui sont sous le contrôle de groupes armés non étatiques. La situation humanitaire de nombre de personnes qui ont été déplacées ou qui sont restées est difficile et a été exacerbée plus encore par l'hiver glacial. Après la coupure d'eau courante qui touche les quelque 1,8 million d'habitants d'Alep et qui serait due, d'après ce que nous savons, à un problème technique dont la solution se trouve sur le territoire contrôlé par l'EIIL en dehors de la ville, la situation humanitaire est devenue encore plus difficile.

Le mois dernier, l'OCHA a présenté aux membres du Conseil un aperçu détaillé de notre réponse pour les 36 000 personnes évacuées dans les faubourgs ouest d'Alep et à Edleb. Ces 36 000 personnes ont immédiatement reçu une assistance vitale, et elles sont maintenant prises en charge par les programmes humanitaires transfrontières qui aident régulièrement quelque 900 000 déplacés à Edleb ainsi qu'ailleurs dans le nord.

Je vais maintenant fournir des informations sur les interventions de l'Organisation des Nations Unies dans chacune des principales zones vers lesquelles les personnes touchées par la crise à Alep ont été évacuées ainsi que dans les quartiers de la ville où certaines sont retournées depuis. L'Organisation est présente à Alep depuis 2014, et elle a réagi immédiatement aux besoins humanitaires supplémentaires provoqués par le déplacement d'un si grand nombre de personnes. Le niveau d'assistance a immédiatement été relevé et l'ONU, depuis lors, a continué de répondre aux besoins des personnes déplacées hors des quartiers est d'Alep ou qui y sont retournées, agissant aux côtés des agents humanitaires courageux qui travaillent pour le Croissant-Rouge arabe syrien et le Comité international de la Croix-Rouge, ainsi que d'autres organisations non gouvernementales nationales et internationales.

Près de 90 % des articles distribués par tous les partenaires sont fournis par l'Organisation des Nations Unies et, la semaine dernière, 19 millions de dollars ont été décaissés du Fonds humanitaire pour la Syrie, géré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, afin de fournir une assistance vitale immédiate et de permettre le relèvement rapide de milliers de personnes. Ces fonds vont satisfaire des besoins immédiats, aider à

rétablir les services de base et à déblayer les décombres, ainsi qu'à prendre les autres mesures nécessaires à la mise en place de conditions permettant aux personnes de regagner leur foyer dans la sécurité.

Dans l'est d'Alep, plus de 65 000 personnes au total ont été officiellement enregistrées comme étant retournées ou étant restées dans les districts est de la ville. La plupart vivent maintenant dans des maisons endommagées et sont dispersées dans plusieurs quartiers, celui de Hanano ayant vu à ce jour le plus grand nombre de retours. Les autres quartiers où on dénombre un grand nombre de retours sont notamment Tariq el-Bab, al-Kalaseh et Boustan el-Qasr. Dans ces zones, l'Organisation des Nations Unies s'est employée activement à fournir des secours immédiats. Des vivres, des services médicaux, une protection et un soutien éducatif ont été fournis à toutes personnes dans le besoin.

Je suis vivement préoccupé par les informations concernant les stocks de fournitures humanitaires trouvés dans l'est d'Alep depuis l'évacuation. Je prends cette question très au sérieux. Nous devons établir les faits et, en ce moment même, nous donnons suite d'urgence à ces informations. Je signale au Conseil que ce genre de problème met douloureusement en relief la nécessité d'un accès sans entrave de l'Organisation des Nations Unies et de ses partenaires humanitaires dans toutes les zones en Syrie, non seulement pour que nous puissions acheminer l'aide, mais aussi pour surveiller les besoins et la bonne distribution de l'assistance, même après que les articles ont été prépositionnés.

Quelque 5 077 personnes ont été transférées vers le centre collectif de Jibrin, situé à la périphérie de l'est d'Alep. Certaines parties du centre doivent encore être remises en état, en particulier être préparées pour l'hiver. L'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont fourni des centaines de poêles et d'autres articles nécessaires pour l'hiver. En outre, l'ONU finance des cantines populaires qui fournissent des repas chauds à des milliers de personnes, ainsi qu'un dispensaire fixe et, en coordination avec les autorités compétentes, a commencé la distribution de pièces d'identité.

Dans l'ouest d'Alep, plus de 50 000 personnes reçoivent une assistance dans le cadre de l'intensification des activités au titre des programmes ordinaires qui sont déjà menés chaque jour pour venir en aide aux plus de 400 000 déplacés se trouvant dans les parties ouest de la ville. Cela comprend la distribution régulière de vivres et d'articles non alimentaires. L'Organisation des Nations Unies a récemment envoyé 250 tonnes de fournitures médicales – permettant 300 000 traitements médicaux – à Alep, et en décembre a fourni assez de médicaments pour 430 000 traitements. L'UNICEF continue d'acheminer d'urgence de l'eau par camion-citerne et fournit du combustible pour le fonctionnement des puits; ces deux mesures profitent à près d'un million de personnes dans la ville – 400 000 personnes pour l'eau et 600 000 pour les puits publics. Et de concert avec le Département de l'éducation d'Alep, l'UNICEF et plusieurs ONG ont fourni un soutien éducatif à des milliers d'enfants et d'adolescents.

Nous devons veiller à faire connaître au public les résultats obtenus et le bilan positif de l'action. L'ONU et d'autres entités restent déterminées et activement engagées à aider toutes les personnes nécessiteuses à Alep auxquelles nous pouvons avoir accès, en travaillant sans relâche avec nos partenaires humanitaires afin de soulager les souffrances et d'établir les bases du relèvement.

Deuxièmement, j'avais promis de présenter une mise à jour sur Deïr el-Zor. Je suis très inquiet au sujet de la sécurité et de la protection de quelque 93 500 personnes qui, selon les estimations, se trouvent dans la partie ouest assiégée de Deïr el-Zor, en Syrie, après les informations faisant état d'attaques par l'État islamique d'Iraq et du Levant, qui auraient fait plusieurs dizaines de tués et de blessés parmi les civils. Depuis le 15 janvier, l'EIIL se serait emparé de plusieurs zones de Deïr el-Zor, y compris l'artère principale et l'aéroport de la ville, et gagnerait du terrain dans plusieurs autres quartiers, divisant ainsi l'enclave assiégée en deux. Outre la suspension provisoire des aérolargages du Programme alimentaire mondial, l'hôpital national Al-Assad a été provisoirement fermé. L'approvisionnement en eau aurait aussi été coupé pour des milliers de personnes qui vivent dans les zones contrôlées par l'EIIL autour de Deïr el-Zor, les combats ayant endommagé les centrales électriques dans la région. Les communications mobiles seraient interrompues dans toute la zone.

Troisièmement, j'en viens maintenant à la périphérie rurale de Damas, où la situation demeure très inquiétante. Les combats dans la zone de Ouadi Barada, juste à l'extérieur de la ville de Damas, se poursuivent et ont déjà déplacé 17 500 personnes, selon les estimations. Depuis le début des combats, l'eau de la source principale est coupée, ce qui touche l'essentiel de l'approvisionnement en eau de quelque 5,5 millions de personnes à Damas et alentour, lesquelles n'ont plus

qu'un accès minimal à l'eau. En réaction, des équipes techniques comprenant des membres du Croissant-Rouge arabe syrien et de la régie des eaux sont entrées dans la zone de Ouadi Barada les 13 et 14 janvier pour effectuer une évaluation préliminaire des dégâts. Toutefois, après l'assassinat d'un membre du comité de réconciliation, les combats ont repris et la mission d'évaluation a été suspendue avant que les réparations puissent commencer. S'il venait à être établi que le fait de priver ainsi les civils d'eau était délibéré, les personnes qui en sont responsables pourraient avoir commis un crime de guerre. Il faudra veiller à ce que les auteurs de tels actes en répondent.

Quatrièmement, j'appelle l'attention du Conseil sur l'opération militaire dans la province de Raqqa, où je suis gravement inquiet pour la sûreté et la sécurité de plus de 400 000 personnes dans le besoin, dont plus de 150 000 personnes déplacées. Jusqu'à présent, quelque 35 000 personnes ont été déplacées par les combats, mais nombre d'entre elles sont rentrées chez elles depuis que ceux-ci ont baissé en intensité.

Les partenaires humanitaires fournissent une assistance aux personnes déplacées dans le nord, vers Tell Abiad. D'après les informations, la majorité de la population de la province de Raqqa aurait le plus grand mal à satisfaire ses besoins immédiats. Les combats ont eu un impact sur les infrastructures, telles que les stations d'approvisionnement en eau et les centrales électriques, limitant l'accès de la population aux services de base. L'insécurité alimentaire est également considérée comme un problème majeur. L'Organisation des Nations Unies n'a qu'un accès très limité à Raqqa à cause de l'insécurité et des restrictions imposées par l'EIIL à l'acheminement de l'aide humanitaire, le dernier convoi interinstitutions des Nations Unies à destination de Raqqa remontant à octobre 2013. Pourvu que l'accès et la sécurité le permettent, ce qui n'est pas le cas actuellement, l'ONU et ses partenaires humanitaires sont prêts à faire face à de nouveaux déplacements provisoires de grande ampleur, tandis que les efforts militaires pour chasser l'EIIL de Raqqa se poursuivent.

Au bout de près de six années de conflit insensé et brutal, nous attendons tous impatiemment une lueur d'espoir indiquant que les souffrances du peuple syrien pourraient enfin cesser. Ces dernières semaines, beaucoup moins de civils ont été tués ou blessés, depuis que le cessez-le-feu est entré en vigueur le 30 décembre 2016. Au moins dans certaines parties du pays, il a accordé un répit à des personnes qui nous ont dit haut et fort que tout ce qu'elles voulaient, c'était la sécurité et que leur famille soit à l'abri de la violence. Mais le cessez-le-feu à lui seul ne suffit pas. Ce qui se passe en Syrie et ce qui est perpétré contre le peuple syrien doit continuer de nous indigner. L'heure est au plaidoyer et à une détermination renouvelée. Je demande aux États membres du Conseil de faire tout ce qui est en leur pouvoir, collectivement et individuellement, pour que les mesures suivantes soient mises en œuvre.

Premièrement, ils doivent veiller à ce que le cessez-le-feu actuel soit maintenu et se traduise par un accès accru après des mois de stagnation. Nous avons besoin que le plan d'accès mensuel soit appliqué intégralement pour atteindre toutes les personnes dans le besoin. Deuxièmement, ils doivent veiller à ce que toutes les parties protègent les civils et les infrastructures civiles et respectent leurs obligations en vertu du droit international humanitaire. Troisièmement, ils doivent s'engager de nouveau à faire en sorte que la barbarie des sièges cesse immédiatement dans tout le pays. Quatrièmement, je demande que nous soutenions tous les efforts inlassables déployés par M. Staffan de Mistura, au nom du Secrétaire général, pour trouver une solution politique qui mette fin au conflit et réponde aux aspirations du peuple syrien. Après toute une série d'occasions manquées, le moment est venu pour les différentes parties de s'entendre et de mettre un terme à ce chapitre atroce de l'histoire de la Syrie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Abdulla.

M. Abdulla (*parle en anglais*) : L'année dernière, la Directrice exécutive du Programme alimentaire mondial, Mme Ertharin Cousin, avait présenté un exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.7612) et s'était déclarée gravement préoccupée par l'aggravation de la crise humanitaire en Syrie et par les difficultés croissantes auxquelles étaient confrontées les personnes se trouvant dans les zones assiégées. Elle avait averti à l'époque que ces personnes, outre le désespoir, étaient au bord de la malnutrition, de la famine et de la mort.

Pourtant, aujourd'hui, la situation est peut-être encore plus grave, même s'il y a des raisons d'être optimistes. Six ans après le début de la crise, la situation humanitaire et en matière de sécurité alimentaire en Syrie continue de se détériorer. Sept millions de personnes en Syrie vivent déjà dans une situation d'insécurité alimentaire et 2 millions d'autres sont exposées au

même risque. Nous parlons de 9 millions de personnes à l'intérieur de la Syrie – la moitié de la population actuelle – qui ont besoin d'aide alimentaire, d'assistance agricole et de moyens de subsistance. À l'heure actuelle, quatre Syriens sur cinq vivent dans la pauvreté, alors que 80 % des ménages dans le pays essaient tant bien que mal de faire face à la pénurie alimentaire.

Il est alarmant de noter que la production alimentaire n'a jamais atteint un niveau aussi bas, alors que l'insécurité généralisée continue d'entraver l'accès aux terres, au matériel agricole et aux marchés. Il y a une pénurie de carburant et la plupart des infrastructures, comme les systèmes d'irrigation, sont endommagées, ce qui fait qu'il est de plus en plus difficile pour les agriculteurs d'avoir et de conserver des moyens de subsistance. La récolte de blé est à son niveau le plus bas. Elle serait moins de la moitié des moyennes enregistrées avant le conflit. Par conséquent, la Syrie risque de devenir un pays d'agriculteurs de subsistance, étant donné qu'une grande partie de sa base commerciale et de l'agriculture à grande échelle a été détruite.

Les prix des denrées alimentaires n'ont cessé d'augmenter. Cette augmentation a atteint un taux de 43 % dans les zones assiégées ou difficiles d'accès auxquelles le Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres organisations humanitaires n'ont pas régulièrement accès. Les prix les plus élevés pour les aliments de base ont été signalés dans la partie assiégée de la ville de Deïr el-Zor, dans laquelle se trouvent plus de 90 000 personnes qui essaient de survivre tant bien que mal. La situation demeure précaire dans d'autres zones assiégés où beaucoup de gens arrivent à peine à se procurer un repas par jour. À ce jour, environ 4,6 millions de personnes, dont environ 2 millions d'enfants, vivent dans des zones très difficiles d'accès en Syrie. Elles ne reçoivent de l'aide humanitaire que de façon sporadique, et comme M. O'Brien vient de le dire, il y a plus de 640 000 personnes dans 13 localités assiégées en Syrie, dont les besoins les plus élémentaires, notamment alimentaires, ne sont pas satisfaits.

Durant les premières semaines de 2016, l'accès aux zones assiégées et difficiles d'accès s'est considérablement amélioré suite à l'accord de Munich. Malgré ces améliorations, en raison des flambées récentes de combats, de l'insécurité et des retards dans la délivrance des autorisations nécessaires, il n'a pas été possible d'acheminer de l'aide à des millions de Syriens affamés, qui ne peuvent pas compter sur des livraisons de produits alimentaires de manière prévisible. À titre d'exemple, au cours du troisième trimestre de l'année dernière, le PAM a acheminé des vivres dans les zones assiégées et difficiles à l'aide de 23 convois interorganisations, alors que seulement 12 convois interorganisations ont été envoyés au cours du dernier trimestre de 2016. Les efforts que nous déployons sans relâche pour améliorer l'accès continuent de se heurter à de nombreux obstacles, comme l'a souligné M. O'Brien. L'accès a toujours été le plus grand problème pour nous en Syrie, depuis les premiers jours du conflit. Le PAM continue d'examiner toutes les options possibles. Nous avons consulté de nombreux partenaires en matière d'exportations mondiales. Nous avons envisagé de recourir aux largages, aux hélicoptères et aux livraisons de vivres par drones, mais en fin de compte, le problème qui se pose toujours est l'accès et la sécurité.

Je voudrais ajouter quelques détails à propos de Deïr el-Zor et des ponts aériens évoqués par M. O'Brien. Les travailleurs humanitaires n'avaient aucun accès à la ville de Deïr el-Zor depuis qu'elle est tombée aux mains de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) en mars 2014. En avril 2016, le PAM, avec de nombreux partenaires et beaucoup d'aide, a lancé une opération complexe de parachutage à très haute altitude, qui, comme je vais l'expliquer, a donné de très bons résultats. Toutefois, comme M. O'Brien l'a indiqué, en raison des conditions de sécurité qui se sont détériorées récemment dans la ville de Deir ez-Zor, qui a de fait été divisée en deux, et des combats entre les forces gouvernementales et l'EIIL, cette opération a dû être suspendue le 15 janvier. Cette opération était une véritable bouée de sauvetage pour ces populations assiégées. Avant la suspension de cette opération, nous avions effectué 177 largages et fourni à 93 000 personnes des rations alimentaires, ainsi que nombre d'autres fournitures, telles que des fournitures médicales et d'hygiène, et ce, au compte de tous les autres organismes humanitaires. Cela représente plus de 3 300 tonnes d'articles de secours sur 4 500 palettes, transportées par plus de 10 000 parachutes, dans le cadre d'une opération sans précédent, extrêmement technique et malheureusement très coûteuse.

Dans le cadre d'une autre opération menée en juillet 2016, nous avons organisé des ponts aériens vers le gouvernorat de Hassaké. Les avions décollaient de l'aéroport de Damas et atterrissaient à l'aéroport de Qamichli. Ces ponts aériens étaient également coûteux et la capacité de fret était limitée, mais une fois de plus, c'était la seule option dont nous disposions pour fournir une aide d'urgence aux populations du gouvernorat qui se trouvaient dans la situation la plus vulnérable et la

plus précaire. À ce jour, nous avons organisé 294 ponts aériens à destination de Qamichli, ce qui nous a permis d'acheminer 10 000 tonnes de nourriture et de nombreux autres articles humanitaires. Grâce à ces ponts aériens, environ 64 000 personnes ont pu recevoir ces fournitures, de l'aide alimentaire et de nombreux autres articles dont elles avaient besoin d'urgence. Ces ponts aériens sont effectués dans le cadre d'une opération interorganisations qui, je dois le signaler, est à court de fonds.

Avant de terminer, je voudrais dire quelques mots pour faire passer un message important en arabe, la langue de la région.

(*l'orateur poursuit en arabe*)

L'accès aux zones assiégées ne saurait être arbitraire, ponctuel, au cas par cas ou autorisé seulement après des demandes répétées. L'accès à toutes les zones qui ont besoin d'aide doit être raisonnablement sûr et régulier. L'accès ne doit pas être subordonné à un processus d'approbation déraisonnable.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Je voudrais assurer le Conseil que le Programme alimentaire mondial continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir pour surmonter les difficultés et les obstacles afin de fournir une assistance destinée à sauver des vies humaines. Avec nos partenaires, nous continuons à rechercher de nouveaux moyens innovants d'atteindre les populations tout en espérant qu'un cessez-le-feu permanent sera établi et permettra de garantir un accès accru, immédiat et surtout régulier.

Toutefois, en fin de compte, la paix et la sécurité sont la seule solution à la crise syrienne. Comme l'a dit M. O'Brien, il n'y a pas de solution humanitaire à cette crise. Un nouvel engagement politique en faveur de la paix s'impose pour que nous puissions concentrer toute notre énergie et tous nos efforts sur l'avenir des familles syriennes, et les aider ainsi à reconstruire leurs vies et leurs moyens de subsistance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Abdulla de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Salama.

M. Salama (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de l'occasion qui m'est offerte de faire un exposé aux membres du Conseil sur les effets que six années de guerre ont eu sur la santé du peuple syrien. La guerre en Syrie a fait des ravages parmi les Syriens, ainsi que parmi les agents sanitaires, les hôpitaux et les cliniques qui sont à leur service. Bien évidemment, la guerre a eu des effets directs sur la population civile, avec plus d'un demi-million de personnes tuées et 1,5 million de blessés. En fait, jusque tout récemment, lorsque la situation en matière de sécurité a évolué, nous estimons qu'environ 30 000 personnes étaient blessées chaque mois suite à la guerre. En outre, dans de nombreuses régions du pays, la guerre a détruit littéralement un système de santé qui était jadis robuste. Plus de la moitié des hôpitaux publics et des centres de soins primaires dans le pays ont fermé les portes ou ne fonctionnent que partiellement. Environ deux tiers des agents sanitaires ont quitté le pays. En 2016, plus de 100 attaques contre des hôpitaux et des cliniques ont été signalées dans le pays, ce qui est absolument tragique.

Il n'est pas surprenant qu'à cause du fait que les parties belligérantes n'aient pas pu ou n'aient pas voulu préserver l'accès aux soins de santé de base, l'on constate des pénuries aiguës et des obstacles à l'accès, y compris aux services qui peuvent sauver des vies, tels que les soins post-traumatiques pour les blessés, les soins médicaux pour des maladies chroniques courantes et les programmes de prévention de base, comme les programmes de vaccination pour les enfants. Selon les estimations, un enfant sur deux n'est pas protégé contre les principales maladies infectieuses mortelles et un enfant sur quatre risque d'avoir de graves troubles de santé mentale, avec des répercussions à long terme sur les enfants eux-mêmes et sur la société à laquelle ils sont censés contribuer. Plus de 300 000 femmes ne reçoivent pas les soins urgents dont elles ont besoin pour mener leur grossesse à terme et accoucher en toute sécurité. De fait, le nombre de victimes civiles indirectes pourrait finir par dépasser largement le nombre de victimes directes des bombes et des balles.

Comme ses autres partenaires du système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales, dans le secteur de la santé, l'OMS éprouve des difficultés à trouver des moyens nouveaux et innovants de fournir des services dans ce contexte complexe, que ce soit au moyen de dispensaires mobiles ou de programmes menés à travers les lignes de front ainsi que de programmes transfrontaliers. En 2016, l'OMS et certains de ses partenaires, notamment l'UNICEF et le Croissant-Rouge arabe syrien, sont parvenus à vacciner plus de 2,5 millions d'enfants contre la polio, la rougeole et d'autres maladies; à fournir plus de 10 millions de traitements et à former plus de 16 000 travailleurs de santé; et à contribuer à des évacuations médicales de personnes gravement malades ou blessées. Le mérite

de ces résultats revient aux courageux travailleurs de santé syriens, qui continuent de fournir des soins de santé à leurs concitoyens dans les pires circonstances imaginables.

Malheureusement, en 2017, le cessez-le-feu ne s'est pas encore traduit par une amélioration soutenue de l'accès aux soins de santé dans la majorité des zones difficiles d'accès ou assiégées. Comme l'a souligné M. O'Brien, nous sommes particulièrement préoccupés par la situation à Deïr el-Zor, où la population lutte pour survivre dans les enclaves assiégées. L'Hôpital universitaire Al-Assad a temporairement cessé de fonctionner du fait d'affrontements dans ses alentours, ce qui a rendu nécessaire l'évacuation aérienne des blessés et des malades. L'OMS et ses partenaires, notamment le Croissant-Rouge arabe syrien, se tiennent prêts à livrer des fournitures médicales suffisantes pour couvrir les besoins de la population de Deïr el-Zor pendant trois mois, s'il y a possibilité d'accès et si un système logistique est mis en place à cette fin.

Nous reconnaissons également les besoins urgents non satisfaits en matière de santé à Alep et alentours, qui sont la conséquence des hostilités intenses ayant marqué la fin de l'année dernière et des déplacements de populations qu'elles ont provoqués. L'OMS et ses partenaires sont déjà en train de renforcer leurs programmes de soins de santé primaire et autres. Nous sommes au courant des informations selon lesquelles des fournitures médicales avaient été trouvées dans des entrepôts lorsque le Gouvernement syrien a repris le contrôle de l'est d'Alep. Nous attendons avec impatience de recevoir des informations plus détaillées concernant les quantités et les types de fournitures afin de décider, de concert avec les autorités compétentes, des mesures voulues à prendre.

Enfin, nous voudrions formuler aujourd'hui à l'intention du Conseil quatre demandes importantes visant à sauver des vies et à mettre en exergue le caractère sacré des travailleurs de santé. Premièrement, nous devons veiller à ce que toutes les parties au conflit permettent l'évacuation des patients gravement malades et blessés et de leurs familles de toutes les zones difficiles d'accès ou assiégées en Syrie. Deuxièmement, nous devons garantir l'accès durable et inconditionnel des équipes médicales à tout le territoire de la Syrie pour leur permettre d'évaluer les besoins, de superviser les programmes – notamment la distribution de fournitures –, de former du personnel et de dispenser des soins médicaux directs. Troisièmement, nous devons faire en sorte que les fournitures médicales essentielles, notamment les fournitures chirurgicales et de traumatologie, qui sont systématiquement retirées des convois de l'ONU et du Croissant-Rouge arabe syrien, soient systématiquement acheminées jusqu'aux zones assiégées ou difficiles d'accès.

Enfin, les attaques pernicieuses contre les travailleurs de santé et les dispensaires doivent s'arrêter. Les auteurs de tels actes doivent être amenés à rendre des comptes. Ces attaques sapent les fondements mêmes de la paix et de la sécurité et ont déjà fait l'objet de délibérations du Conseil de sécurité. L'utilisation d'installations de santé à des fins militaires est également inacceptable. Nous devons condamner d'une seule voix ces odieuses violations du droit international humanitaire et unir nos efforts pour élaborer un mécanisme pratique qui permettre d'y mettre un terme définitif. Il faudra un jour reconstruire le système de santé syrien, en comptant sur un investissement sérieux et soutenu de l'ensemble de la communauté internationale et avec son concours. Nous aurons cette conversation à un moment plus opportun, bientôt nous l'espérons.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Salama de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je tiens à remercier les personnes qui nous ont présenté des exposés – le Secrétaire général adjoint Stephen O'Brien, M. Samir Abdulla et le docteur Peter Salama – des informations utiles qu'elles nous ont fournies aujourd'hui.

La situation en Syrie demeure affligeante, et le pays reste englué dans une guerre civile cruelle qui, en six ans, l'a réduit en ruines et a détruit les racines de sa société. Néanmoins, pour la première fois depuis plusieurs mois, la situation semble s'améliorer légèrement à plusieurs égards. La fin du conflit militaire dans l'est d'Alep, l'évacuation rapide de sa population et la cessation des hostilités intervenue fin décembre, que mentionne la résolution 2336 (2016), ont permis de réduire considérablement, dans certaines zones, le niveau de violence et d'offrir un répit nécessaire à la population.

D'autre part, la réunion d'Astana, qui s'est déroulée cette semaine, laisse entrevoir l'espoir que le mois prochain à Genève, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, sera en mesure, sur la base de ces contacts, d'insuffler un nouvel élan fondamental au processus politique en vue de mettre fin au conflit. Nous sommes tous ici convaincus que Staffan de Mistura est capable de rapprocher les parties, d'apaiser les tensions et la méfiance persistantes et de travailler sur la feuille de route fondée sur la résolution 2254 (2015), et ce afin de lancer une

transition politique qui bénéficie au peuple syrien. Il peut compter sur notre appui.

Ceci dit, nous sommes profondément préoccupés par la situation humanitaire en Syrie, comme l'ont souligné les intervenants aujourd'hui. La situation humanitaire ne présente par les mêmes perspectives que le processus politique. Si la fin du siège de l'est d'Alep a apporté un soulagement nécessaire qui a permis de réduire considérablement le nombre de personnes résidant dans des zones assiégées ou difficiles d'accès, 700 000 personnes continuent dans ces zones dans une situation désespérée, qui est aggravée par les difficiles conditions hivernales.

Il n'est ni acceptable ni tolérable qu'en dépit des efforts considérables que déploient les travailleurs humanitaires de l'ONU et leurs partenaires sur le terrain, l'aide soit parvenue à moins de 1 % de la population ciblée en décembre. Il n'est pas non plus acceptable ou tolérable qu'aucun des convois prévus par le plan présenté pour janvier ne soit arrivé à destination, à l'exception d'un convoi qui a pu atteindre la localité de Mouaddamiyé el-Cham le 7 janvier, dans le cadre d'un plan adopté en novembre.

Il est profondément préoccupant qu'en dépit du cessez-le-feu en vigueur et de la fin du siège dans l'est d'Alep, l'accès humanitaire semble empirer plutôt que de s'améliorer. De même, s'agissant des livraisons par voie aérienne à Deïr el-Zor, et malgré l'excellent travail accompli par le Programme alimentaire mondial, qui a effectué 177 livraisons à ce jour, le 15 janvier dernier, les opérations ont malheureusement été suspendues du fait de combats intenses dans la zone. Nous espérons qu'elles pourront reprendre prochainement.

Je vais mentionner brièvement la situation à Wadi Barada. Que les choses soient claires : le sabotage depuis un mois de l'approvisionnement en eau de la capitale, Damas, et de ses alentours – quels qu'en soient les responsables – doit être considéré comme un crime de guerre, qui s'ajoute à tous les autres que subit le peuple syrien jour après jour. Nous espérons qu'un cessez-le-feu sera bientôt décrété pour rétablir rapidement l'accès à l'eau potable pour plus de 5 millions de personnes.

Pour terminer, je vais réitérer quelles sont, selon l'Uruguay, les priorités actuelles en vue d'améliorer substantiellement la situation humanitaire des Syriens. Il faut consolider le cessez-le-feu sur tout le territoire. Toutes les parties au conflit doivent maintenir et renforcer la protection des civils et des infrastructures. Il faut également garantir la protection du personnel médical et sanitaire; la levée de tous les sièges; un accès humanitaire immédiat, durable et sans entrave à tout le territoire national, conformément aux plans mensuels présentés par l'ONU; la poursuite de la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes; et des progrès sur la voie d'un règlement politique du conflit.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : La Bolivie tient à remercier les représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, du Programme alimentaire mondial et de l'Organisation mondiale de la Santé des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui sur la situation dramatique du peuple syrien.

La Bolivie souligne également que le cessez-le-feu promu par la Russie, la Turquie et l'Iran a été effectif, et que non seulement il a eu un lien direct avec l'amélioration de la situation humanitaire, mais il a aussi réduit, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général (S/2017/58), le niveau de violence dans le pays, et constitue un pas dans la bonne direction vers une issue politique qui permettra d'éliminer la violence, de prévenir d'autres pertes civiles et, surtout, de faciliter l'acheminement immédiat de l'aide humanitaire. La Bolivie salue les efforts de toutes les organisations humanitaires sur le terrain, ainsi que le travail réalisé par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans des situations décrites comme étant très complexes. À cet égard, la Bolivie appelle toutes les parties à respecter de façon stricte et absolue le droit international humanitaire afin de consolider définitivement le cessez-le-feu, de protéger les civils et les installations civiles, de lever les sièges et, bien entendu, de parvenir à un règlement politique du conflit. La Bolivie se félicite aussi du fait que, comme indiqué dans le communiqué publié à l'issue de la réunion d'Astana, l'objectif des parties est que le règlement politique renforce le cessez-le-feu, réduise la violence, génère la confiance et garantisse un accès de l'aide humanitaire de façon rapide et sûre. Il s'agit là bien entendu d'un pas dans la bonne direction vers un processus politique intra-syrien mené sous l'égide des Nations Unies et susceptible de mettre fin une fois pour toutes à ce conflit dramatique.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 heures.